Image not found or type unknown

plainte abusive: quels sont mes recours

Par **morpionne**, le **31/10/2009** à **14:29**

Bonjour,
Convoquée à la gendarmerie suite à une plainte totalement mensongère, je voudrai savoir quelle conduite tenir.
Un voisin, m'a dans un premier temps, accusée de colporter des réflexions au sujet d'enfants bruyants d'une voisine,ce qui déjà était faux. La mère de ces enfants est venue me voir sur ce point et m'a donc donné le nom du voisin qui m'accusait.
Je suis donc allée trouver ce dernier pour m'expliquer sur ce point. Il n'y a eu aucun autre accrochage.
Ce matin j'ai été convoquée par la gendarmerie qui m'a informée que ce voisin avait porté plainte contre moi "j'aurai en pleine nuit rayé son véhicule volontairement". Il aurait eu un témoin "un touriste".
Comment prouver mon innocence et quels recours ai je pour me défendre ?
Merci par avance.

Par **JURISNOTAIRE**, le **31/10/2009** à **17:10**

Bonjour, Morpionne(?).

Je parle de la "charge de la preuve" dans le dossier: "Accusation de grivèlerie à tort".

Dans le principe, vous n'avez pas à prouver que vous êtes innocente; c'est à ceux qui vous attaquent de prouver que vous seriez "coupable".

Cliquer sur "voir ses messages", tout en haut dans le bleu, à droite de Jurisnotaire".

Votre bien dévoué.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés